

Le 26 mars 1612, le sieur François Dolez vend, par-devant la haute cour de justice des Hayons, son tiers dans cette seigneurie, au sieur Florent Lardenois de Ville.

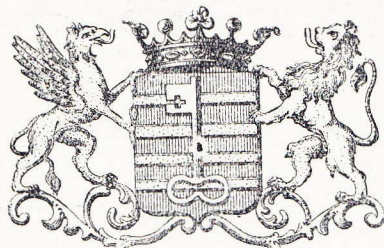
En 1616, le baron de Meldert mariait, à Valentine de Havré, son quatrième fils, Lambert d'Oyenbrugge de Duras, et lui donnait en dot ses droits sur les trois seigneuries des Hayons, Bellevaux et ban Guillaume. — Ce nouveau seigneur des Hayons, pour éviter toutes contestations avec Lardenois de Ville, et sortir d'indivision, fit un partage d'après lequel Les Hayons avec le hameau de la Cornette, Bellevaux et le ban Guillaume, lui échut privativement à tout autre. Lardenois eut Dohan et son territoire avec le droit d'y créer justice et officiers, sans être tenu à payer relief au chef-lieu des Hayons dont Dohan était démembré.

Après la mort de Lambert d'Oyenbrugge, survenue en 1630, le domaine des Hayons échut, par héritage, à ses trois filles.

Pop. en 1910, — 226 hab.

LESSEN. voir **LESSINES.**

LESSINES, LESSEN, comm. de la prov. de Hainaut, sit. au milieu de gr. bois; à 24 kil. de Soignies, à 36 1/2 kil. de Tournai,



à 39 1/2 kil. de Mons, et à 30.31 m. d'altitude au seuil de l'église (côté de la grande rue).

Popul. 10,456 hab.; — sup. 1,047 hect.

Arr. adm. de Soignies; arr. jud. de Tournai.

Ev. de Tournai.

Terrain gén. uni; sol argileux et schisteux; — agriculture. Carrières très imp. de pierres à paver; carrières de porphyre. Fabriques d'allumettes, de noir animal, de chicorée renommée, de tuyaux de drainage; blanchiment de toiles; batellerie; vente considérable de pierres et de bois, et d'herbes médicinales.



Lessines. — Eglise Saint-Pierre en 1903

Cours d'eau: du S. au N., la Dendre, affl. de l'Escaut; le ruisseau d'Ancre.

(La Dendre divise la ville en deux parties presque égales, tant sous le rapport de la superficie que sous celui des habitations).

Hôtel de ville, en style flamand, reconstruit en 1892. — Eglise Saint-Pierre. Jusqu'au XIV^e s., l'église de Lessines était un édifice romano-byzantin. Elle fut détruite en 1303, lorsque la ville fut livrée aux flammes par les Flamands. Rebâtie, en 1355, dans le style ogival, elle subit plus tard diverses modifications.

Lessines est cité dans un manuscrit, l'an 946. — Depuis le XIII^e s. il existait dans cette ville un bailliage seigneurial dont les attributions s'étendaient sur toute la « Terre des débats ». La comtesse Richilde, veuve de Baudouin de Mons, fit de cet endroit sa résidence favorite; elle y fut attaquée, vers 1074, par Robert le Frison. Le château devint la proie des flammes, vers 1225. Arnould IV d'Audenaarde releva le château et fortifia la ville. Lessines faisait autrefois partie de l'ancien Brabant qui comportait le comté d'Ename. Ce comté était très étendu et forma en quelque sorte deux circonscriptions distinctes, l'une flamande, l'autre wallonne, employant chacune la langue qui lui était propre. Vers 1050, un accord étant intervenu entre les comtes de Hainaut et Baudouin de Flandre, celui-ci céda au premier le comté de Valenciennes en échange de la partie flamande qui fut appelée Flandre impériale; la partie wallonne resta unie au comté de Hainaut. Elle était composée des villes de Condé, Leuze, Antoing, Lessines, Ath, Chièvres, Lens, Enghien, Hal.

Il existe un acte de 1235 par lequel cette ville reconnaît la souveraineté du comte de Flandre. En 1303, elle soutint un long siège contre Guy de Flandre et Jean de Namur, qui y mirent le feu après l'avoir pillée.

Isabelle d'Audenaarde qui succéda à son frère Arnould VI, mort sans postérité, épousa Guillaume de Mortagne, auquel elle transmit tous ses titres et possessions. À la mort de son mari, qui ne laissait pas d'enfant, sa famille fit vendre les châteaux, châtellenies et terres de Lessines et de Flobecq, qui passèrent au comte de Hainaut, moyennant le prix de 38,000 livres (1 mai 1335). Ce fut ainsi que la seigneurie de Lessines passa dans le domaine des ducs de Bavière, de Bourgogne, et d'Autriche. — De 1362 à 1424, le domaine de Lessines fut réuni à celui d'Ath. — Le 7 juillet 1648, Philippe IV, roi de Castille, céda à Charles IV, duc de Lorraine, les terres de Flobecq et de Lessines, pour 500,000 livres de gros.

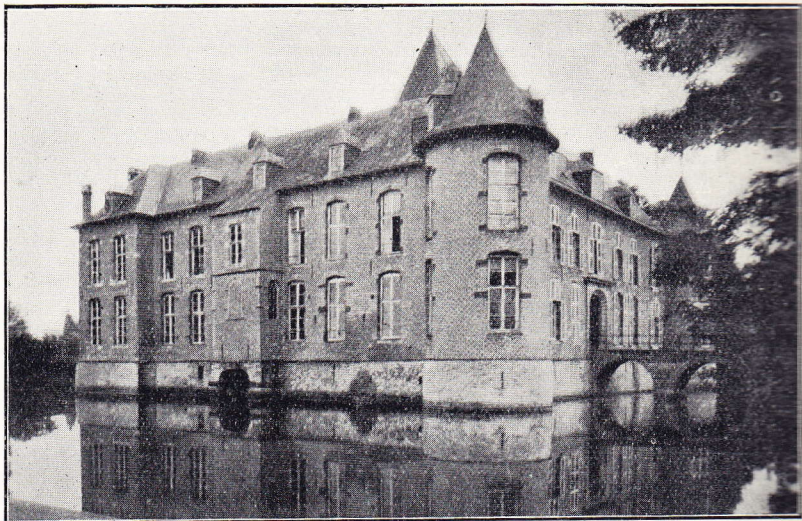
La ville de Lessines fut assiégée, au cours des siècles, par les Flamands, en 1373, qui durent se retirer après une vigoureuse résistance de la part de la garnison; en 1453, les Gantois vinrent la piller et la dévaster; en 1492, nouvelle attaque des Gantois qui furent contraints de se retirer. En 1583, des troupes anglaises et hollandaises l'assiégèrent, mais durent se retirer en présence de la résistance de ses valeureux habitants. — Lessines fut rudement éprou-

(Photo Nels)

vée pendant la guerre de « révolution » inspirée par l'ambition de Louis XIV. Elle fut détruite en partie par l'incendie qu'y allumèrent les Français en 1661, à tel point qu'elle ne comptait plus que 200 maisons dans son enceinte. Pour comble de malheur, elle perdit une partie de ses privilèges; son grand marché de toiles se relégua insensiblement à Ath et à Grammont: ce fut sa ruine. Après la prise d'Ath, par les Français, en 1667, Lessines fut continuellement exposée aux conséquences désastreuses de la guerre. En 1750, Lessines se trouvait sans ressources ni commerce; on n'y comptait plus que 304 maisons; la peste et les guerres avaient tué ou fait fuir les habitants. — Après la bataille de Waterloo, Louis XVIII traversa Lessines, venant de Gand et retournant à Paris.

Terre des débats. — Les terres seigneuriales de Lessines et de Flobecq ont, pendant plusieurs siècles, excité la convoitise des comtes de Hainaut et de Flandres, qui voulaient l'un et l'autre en avoir la suzeraineté, d'où conflits continuels entr'eux, que les arbitres ne parvenaient pas à apaiser. Ces seigneuries comprenaient Lessines, Ogy, Papegnies, Bois-de-

Lessines, Flobecq, Ellezelles, Wodecq; elles avaient une assez grande importance, et les forteresses de Lessines et de Flobecq, établies aux confins des deux



Lessines. — Château de Bois-de-Lessines

(Photo Nels)

comtés, les rendaient plus enviables encore, ce qui explique les causes des contestations interminables qui surgissaient. Toutes ces dissensions entre les deux princes provoquaient des attaques et des guerres à n'en pas finir; Lessines était en de conti-



Lessines. — D'après A. Sanderus

nuelles alternatives et en éprouvait les terribles effets.

Lietsinæ, 1065; *Lessinæ*, 1075; *Lietsinæ*, *Lies-sines*, 1089; *Lissinæ*, 1148; *Lessines*, 1181, 1254.



Moulin à eau à Lessines

(Photo Nels)

Population en l'année 1784, —	3,133	habitants.
» » » 1815, —	3,645	»
» » » 1840, —	4,970	»
» » » 1890, —	8,910	»
» » » 1910, —	10,740	»

En 1486, — 600 foyers.

» 1750, — 389 »

LESSIVE, comm. de la prov. de Namur, sit. au milieu d'immenses prairies; à 30 kil. de Dinant, à 7 kil. de Rochefort, à 4 kil. de Han-sur-Lesse, et à 146 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 180 hab.; — sup. 528 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Rochefort. — Ev. de Namur.

Sol argileux, schisteux et marécageux; — pays agricole.

Cours d'eau: la Lesse, affl. de la Meuse; plusieurs ruisseaux.

Anc. seigneurie ayant dépendu du comté de Rochefort.

Population en l'année 1840, — 190 habitants.

» » » 1890, — 212 »

» » » 1910, — 189 »

LES TAILLES, voir TAILLES.

LESTERNY, comm. de la prov. de Luxembourg; à 16 kil. de Marche, à 6 kil. de Nassogne, à 2 1/2 kil. de Forrières.

Pop. 240 hab.; — sup. 584 hect.

Arr. adm. et jud. de Marche; cant. de j. de p. de Nassogne. — Ev. de Namur.

Terrain et sol variés; — agriculture. Bois.

Il est question de Lesterny au XI^e s. et dans une bulle d'Innocent XI (1139). — Lesterny est connu par son fameux marteau dont, d'après la légende, sont frappées les personnes qui passent sur le pont construit sur la Lomme entre Lesterny et Masbourg.

— Une route relie Lesterny avec Masbourg et avec Nassogne. — Lesterny faisait partie, avant 1793, de la terre de Mirwart et du quartier d'Orchimont.

Le hameau de Lesterny a été détaché de la commune de Forrières et érigé en commune distincte par la loi du 26 août 1907.

Population en 1910, — 260 habitants.

LESVES, commune de la prov. de Namur, sit. dans l'Entre-Sambre-et-Meuse; à 14 kilomètres de Namur, à 8 1/2 kil. de Fosse, à 9 kil. de Floreffe, et à 240 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 1,282 habitants; — sup. 1,072 hectares.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. de Fosse. — Ev. de Namur.

Terrain montueux, coteaux et plaines; sol dont le fond est la roche calcaire. — Agriculture. — Saboteries.

Cours d'eau: q. q. ruisseaux qui naissent sur le territoire.

Les premiers documents que l'on connaisse font remonter l'origine de Lesves à l'an 1021, Au XII^e s., il devint, du moins en grande partie, la propriété du monastère de Brogne. Le siècle suivant, il fit partie du domaine immédiat des comtes

de Namur et dépendait alors du bailliage de Bouvignes. En 1231, Henri, comte de Namur, en céda une portion à l'abbaye de Villers en Brabant. Le village s'appelait alors « Hautfays », ce qui signifiait: haute forêt de hêtres.

Sit. à la lisière de grands bois infestés de bandits, l'anc. Lesve(s) était exposé à la rapine et au pillage. Chose curieuse, cette localité n'avait ni manoir ni seigneur établi sur son territoire. C'est seulement au commencement du XVI^e s. que les premiers seigneurs de Lesves firent leur apparition. Après la mort de l'un de ceux-ci, Jean de Souhay, décédé en 1630, le domaine fut occupé par deux seigneurs. L'un, Charles de Souhay, seigneur hautain, résidait au château dit « La Bouverie, aujourd'hui converti en ferme; l'autre, Jean F. de Souhay, seigneur foncier, devait habiter le manoir plus important qui s'élève en aval de l'église actuelle. La propriété passa ensuite au comte d'Aspremont-Lynden, puis au baron de Chanclos. Son dernier seigneur fut M. de Resteigne, lequel, dépossédé de ses droits féodaux lors de la Révolution, mourut au château de Lesve en 1830.

Le chanoir-abîme de Lesves, connu dans le pays sous le nom de « Trou des Nutons » est sit. à 5 kil. à l'ouest du site de Profondeville. Il s'ouvre dans le creux d'un vallon calcaire qui, prenant naissance sur les hauteurs au nord de Saint-Gérard, débouche dans la vallée du Burnot, à environ 3 kil. du confluent de ce ruisseau avec la Meuse. Dans son ensemble, cette grotte-abîme qui s'enfonce à près de 60 m. sous terre et qui est caractérisée par une série successive de chutes, est non seulement d'allure pittoresque et tourmentée, mais elle est aussi empreinte d'un caractère très émouvant, par sa nature q. q. peu fantastique.

Labia, Laives, Leves, Leyves, etc. Galliot écrit *Leves*.

On a découvert sur son territoire une pièce en or, d'une grande rareté, à l'effigie de l'empereur Jovien (363-364).

Le 25 août 1914, les Allemands tuèrent 3 habitants de Lesves, incendièrent une maison et pillèrent les autres.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924